

ANNEX 3

**Service public fédéral
Justice**

115 boulevard de Waterloo
1000 Bruxelles
TEL. +32 2 542 65 11
FAX +32 2 542 70 39
info@just.fgov.be

Direction générale de la Législation, des
Libertés et Droits fondamentaux
Direction du Droit pénal
Service de Droit international humanitaire
Coordination Belgian Task Force ICC-ICT

Cour pénale internationale
A l'attention de Madame Silvana ARBIA
Greffière
Maanweg, 174
2516 AB La Haye
PAYS-BAS

CONTACT Julie de HULTS, Attaché
TÉL. +32 2 542 71 53
FAX +32 2 542 70 49
E-MAIL julie.dehults@just.fgov.be
ADRESSE 115 boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles
DATE 5 janvier 2011
NOTRE REF. WL35/ICT-90-64/5220/JdH/2011/004
COPIE

VOTRE REF. 2011/847/lor/ab/SA

OBJET **Demande d'entraide judiciaire
Cour pénale internationale
Affaire « Procureur contre Jean-Pierre BEMBA GOMBO »
Demande d'avis des autorités belges sur la possibilité de l'admission de J.-P. Bemba
Gombo sur le territoire belge afin qu'il puisse prendre part aux cérémonies de funérailles
de sa belle-mère décédée le 3 janvier 2011 à Bruxelles**

Madame la Greffière,

Me référant à votre demande d'entraide judiciaire datée du 5 janvier 2011 dans l'affaire sous rubrique, j'ai l'honneur d'en accuser réception. En application de l'article 5 de la loi du 29 mars 2004 concernant la coopération avec la Cour pénale internationale et les tribunaux pénaux internationaux et de l'article 3 de l'arrêté royal du 17 septembre 2005 relatif à la création du service de droit international humanitaire, l'autorité centrale transmettra l'avis demandé, à la Cour, dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Greffière, en l'assurance de ma très haute considération.

POUR LE MINISTRE,
Le Fonctionnaire délégué,

Julie de HULTS